

67617 - S'abstenir de la bienfaisance par crainte de l'hypocrisie

La question

Dans quelles limites il est permis de s'abstenir de la bienfaisance par peur de tomber dans l'hypocrisie ?

La réponse détaillée

Louanges à Allah

L'on doit savoir que Satan s'efforce constamment d'entraîner le musulman dans l'une des deux situations : ou bien l'amener à n'agir que pour être vu et entendu par conséquent sans sincérité à l'égard d'Allah ou bien le pousser vers l'inactivité totale.

Le musulman animé d'une intention réelle ne prête aucune attention quand il entreprend une activité aux instigations sataniques visant à lui inspirer qu'il n'œuvre pas pour Allah ou à le convaincre d'abandonner l'acte d'obéissance par crainte qu'il soit entaché d'hypocrisie. Le fidèle animé d'un cœur sincère et rassuré juge les actes cachés et manifestes égaux

Cheikh Ibn Baz (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) a été interrogé en ces termes : « une femme pose cette question : j'ai tellement peur de l'hypocrisie que je ne peux pas donner des conseils à certaines personnes ou leur interdire des choses déterminées comme la médisance, le colportage, etc. Je crains d'être déjà tombée dans l'hypocrisie. Je crains tellement que les gens ne me prennent pour une hypocrite que je ne peux plus leur donner des conseils. Il m'arrive encore de me dire : ces gens sont bien instruits et n'ont pas besoin de conseils... Quelles orientations donneriez-vous ? Il a répondu ainsi : « Voilà des stratagèmes du Satan. Il les emploie pour décourager les gens d'appeler leurs semblables à Allah et pour les détourner de la recommandation du bien et de l'interdiction du mal. Il leur inspire qu'agir ainsi relève de l'hypocrisie ou risque d'être considéré comme telle. Aussi ne convient-il pas que vous, sœur en Allah, teniez compte de ses instigations. Bien au contraire, votre devoir est de continuer à prodiguer des conseils à vos sœurs et frères en Allah chaque fois que vous constaterez chez eux

(elles) une négligence dans l'accomplissement des devoirs ou une implication dans un interdit tels la médisance, le colportage et l'abandon du port du voile en présence des hommes. Ne craignez pas l'hypocrisie. Demeurez sincère et vraie avec Allah ... Attendez-vous au bien. Ne tenez plus compte des tromperies et instigations sataniques. Allah connaît ce qui anime votre cœur en fait d'intentions et de sincérité envers le Très Haut et de désir de bien conseiller Ses Serviteurs.

L'hypocrisie est sans aucun doute une forme de shirk (polythéisme/associanisme) et il n'est pas permis de s'y livrer. Mais il n'est pas permis non plus d'abandonner les devoirs prescrits par Allah et consistant à appeler les gens à Allah et à leur recommander le bien et à leur interdire le mal par simple crainte de tomber dans l'hypocrisie. Il faut se méfier de cela. Il faut accomplir ces devoirs au sein des hommes et des femmes. L'homme et la femme sont également concernés. Allah a bien expliqué cela dans son cher livre. Car Il y dit : **«Les croyants et les croyantes sont alliés les uns des autres. Ils commandent le convenable, interdisent le blâmable accomplissent la Salâ, acquittent la Zakâ et obéissent à Allah et à Son messager. Voilà ceux auxquels Allah fera miséricorde, car Allah est Puissant et Sage. »** (Coran, 9 : 71).

Voir Fatawa Ibn Baz, 6/403.

Housayn ibn Abd Rahman dit : « j'étais chez Said ibn Djoubayr quand il a dit : **« lequel d'entre vous a vu l'étoile filante de la veille ? – Je lui ai dit : moi, puis j'ai ajouté. Ce n'est pas que je priais mais c'est parce que je souffrais d'une morsure (de serpent) ...»** (rapporté par Mouslim, 220).

Cheikh Ibn Outhaymine : « Houssayn (Puisse Allah lui accorder Sa clémence) tint ses propos pour éviter qu'on crût qu'il priait (dans la nuit) et qu'on l'appréciât pour un acte qu'il n'avait pas fait. Ce qui est le contraire de l'attitude de ceux qui se réjouissent de faire croire aux gens qu'ils passent la nuit en prière. Ce qui constitue une lacune dans la foi en l'unicité absolue d'Allah.

Les propos de Houssayn ne sont pas dictés par l'hypocrisie, mais ils relèvent du chapitre des bonnes actions. Ce n'est pas comme l'attitude de celui qui abandonne les bonnes actions par peur de l'hypocrisie. Car cela peut résulter d'une manipulation à travers laquelle Satan embellit

pour le fidèle l'abandon des actes d'obéissance par crainte de tomber dans l'hypocrisie. Adonnez-vous aux actes d'obéissance tout en nourrissant dans votre cœur l'intention de ne pas agir par simple désir d'être vu à l'œuvre par les gens». Madjmou' Fatawa Cheikh Ibn Outhaymine, (9/85-86). Allah le sait mieux.